



INFO Viti 49

Le bulletin technique viticole des vignerons d'Anjou Saumur,
par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,
cliquez dessus dans le sommaire ci-dessous

 Vu au vignoble

 Mildiou

 Cicadelle verte

 Météo

 Oïdium

 Biodynamie et extraits végétaux

 Dans les vignes

 Vers de la grappe

L'info à retenir

Stades : premiers grains vérés sur Gamay

Grêle : les grains grêlés sèchent rapidement

Carence : faire le point

Mildiou : dernier traitement début véraison si pluies significatives

Oïdium : symptômes stables

Vers de grappe : absence de dégât

Cicadelles vertes : à surveiller sur les parcelles à historique



De belles grappes

Actualités

C'est le dernier bulletin avant la pause estivale, nos bulletins reprendront avec les premiers contrôles maturité le 17 août. Vous pourrez joindre un conseiller durant l'été (contact en dernière page) :

- Du 18 au 25 juillet : Perrine DUBOIS ou Camille DOMECH MOULIE
- Du 26 juillet au 4 août : Camille DOMECH MOULIE ou Florent BANCTEL (06.45.70.22.15)
- Du 7 au 11 août : Camille DOMECH MOULIE
- Du 16 au 18 août : Thomas CHASSAING ou Guillaume GASTALDI
- A partir du 22 août : Thomas CHASSAING, Guillaume GASTALDI, Perrine DUBOIS ou Camille DOMECH MOULIE

Vu au vignoble



Araignée



Œuf de chrysope



Punaise



Araignée



Premières baies verrées sur Gamay












Envoyez-nous
vos photos



Corydalinae

METEO

Prévisions météo

	Temps	Précipitations (mm)			T°C moy	T °C min ; max	Vent et conditions de pulvérisation notre avis	
		Météo France	Weather Measures	Météo Ciel Arpège			Matin	Après-midi
mercredi		0	0	0	22	13 ; 27		
jeudi		0	0	0	23	13 ; 25		
vendredi		0	0	0	22	12 ; 25		





Conditions de pulvérisation mauvaises : ne pas pulvériser au-dessus de 19km/h de vent.

Tendances pour les jours suivants :
certains sites annoncent les prochaines pluies pour le milieu de la semaine prochaine. Cette

dépression serait accompagnée d'une baisse des températures, à surveiller.

STADE PHENOLOGIQUE

CÉPAGE (Nombre de parcelles observées)	Fermeture de la grappe 	Premières baies vérés 
CHARDONNAY (5 parcelles)	5	
GAMAY (1 parcelle)		1
GROLLEAU NOIR (2 parcelles)	2	
CHENIN (7 parcelles)	7	
CABERNET FRANC (9 parcelles)	9	

Toutes les parcelles observées sont au stade "Fermeture de la grappe".

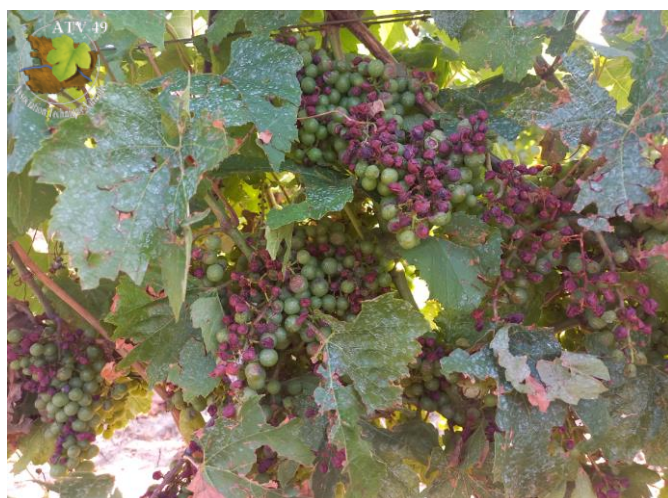
Les premières baies vérés ont été observées sur une parcelle de Gamay située dans l'Aubance.

DANS LES VIGNES

Parcelles grêlées

Les baies grêlées ont rapidement séché limitant le risque de pourriture grise. La perte de rendement sera donc directement corrélées au pourcentage de baies touchées.

Après les quelques jours nécessaires à la vigne pour cicatriser, les baies restantes devraient poursuivre leur maturation normalement.



Carences : faire le point

C'est le bon moment pour faire le point sur les carences, la pré-véraison est le stade où les symptômes sont facilement identifiables. C'est aussi le stade où les analyses de pétioles donnent les résultats les plus fiables. La fiche technique de Techniloire « [CARENES ET TOXICITES EN ELEMENTS MINERAUX](#) » recense les principales carences et donne de indications pour les corriger.

Cette année, les symptômes ne sont pas induits par la sécheresse, ils sont dus aux carences vraies ou induites par des antagonismes avec d'autres minéraux. L'antagonisme entre le potassium et le magnésium est le plus connu.



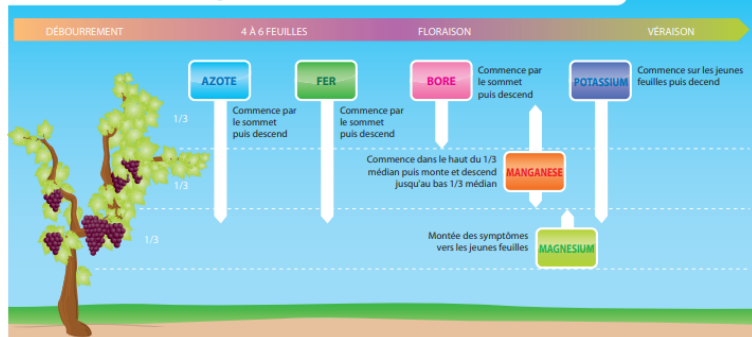
Carence en magnésium sur Cabernet franc, coloration apparaissant d'abord sur les feuilles du bas



Carence en potassium sur Cabernet franc, coloration apparaissant d'abord sur les feuilles du haut, aspect brillant

Manifestation des carences avec leurs positions sur le sarment et les stades phénologiques d'apparition des symptômes

(Source A. Crespy)



Source: Techniloire

MILDIU

Observations sur notre réseau de parcelles

La fréquence et l'intensité des symptômes augmentent encore sur les parcelles déjà atteintes où la pression est forte depuis juin. Les nouveaux symptômes sont liés aux pluies du 7 au 9 juillet et aussi à la progression de

l'extériorisation des symptômes sur grappes des contaminations précédentes. D'après les relevés de Weather Measures, les hauteurs de pluies du 3 au 16 juillet vont de 2,5 mm (Thouarcé) à 43 mm (Passavant-sur-Layon). Nous constatons plus de symptômes sur les parcelles vigoureuses et/ou celles qui ont été accolées après les pluies de fin juin.



Mildiou « mosaïque » sur une feuille adulte contaminée à un stade jeune.

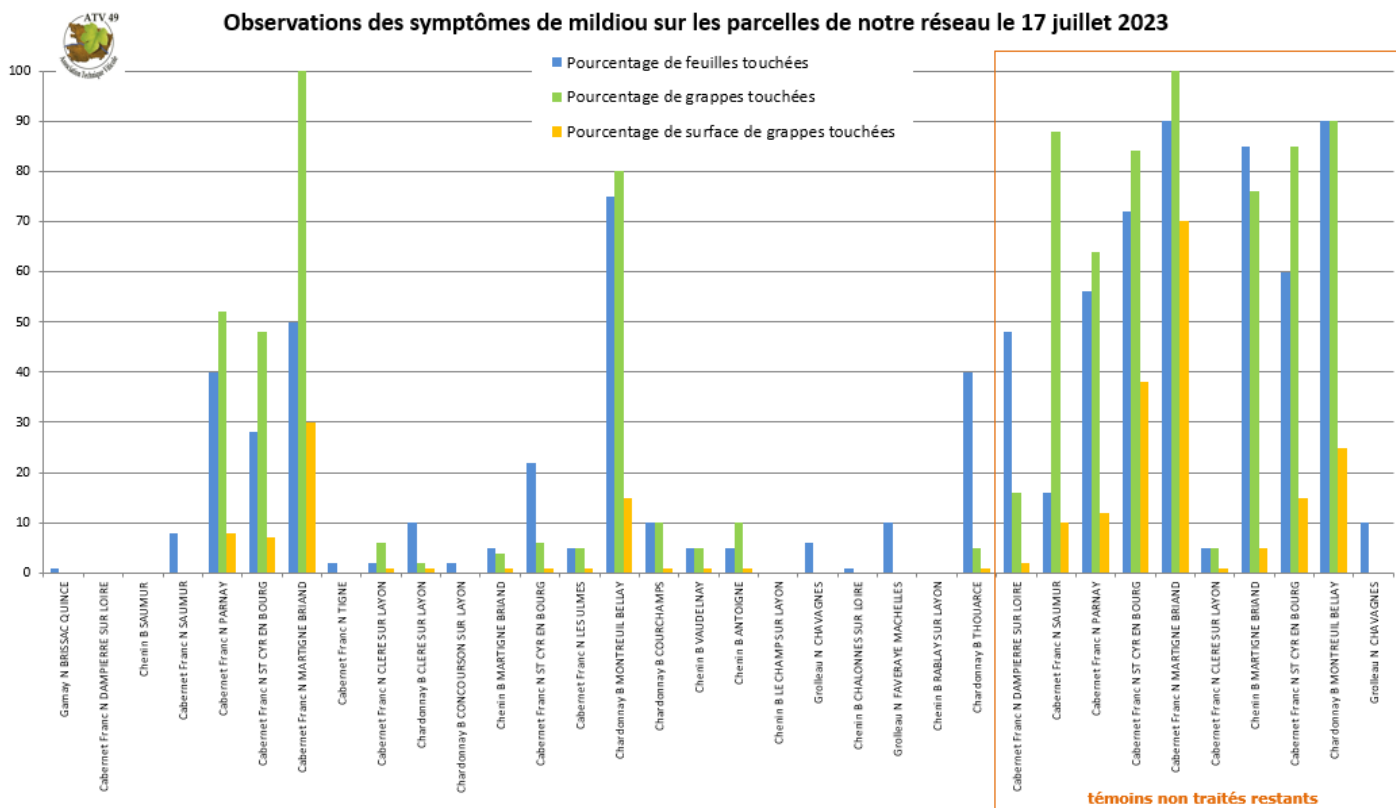


Mildiou « tache d'huile » sur parcelle vigoureuse



Mildiou (baies foncées) et oïdium (feutrage gris) sur la même grappe dans un témoin non traité

Observations des symptômes de mildiou sur les parcelles de notre réseau le 17 juillet 2023



MILDIU

Stratégie de protection

Tableau de risques

Observations terrain	Sensibilité des organes	hypothèses de pluviométrie	Prise de risque si vous n'êtes pas couvert avant les pluies
Sortie de nouveaux symptômes sur feuilles et sur grappes	feuilles adultes, de plus de 20 jours Moyenne car la véraison approche grappes sensibilité en baisse jusqu'à véraison où elle deviendra nulle jeunes feuilles sensibilité forte	pluies < 2 mm	0 en l'absence de symptôme 1 en présence de symptômes (risques de repiquage)
		Pluies > 2 mm	2 sur vignes en production 3 sur jeunes vignes < 3 ans

0 : risque nul à très faible ; 1 : risque faible ; 2 : risque moyen ; 3 : risque fort. Ces risques sont valables en situation de vigueur moyenne, à ressuyage normal.

Notre avis

Comme rappelé la semaine dernière, à l'approche de la véraison, le feuillage adulte redevient sensible, surtout sur les parcelles vigoureuses où la pression mildiou est déjà forte.

En l'absence de pluie significative cette semaine, il ne nous semble pas utile de renouveler la protection. Le temps sec et chaud annoncé est peu favorable aux repiquages.

Le début de la véraison ne devrait plus tarder, surveillez les premiers grains vérés et les pluies

significatives qui suivront. Réalisez le dernier traitement mildiou de la saison sur tout le feuillage au plus proche avant ces pluies. D'après les prévisions météo de ce jour elles sont annoncées pour le milieu de la semaine prochaine, à confirmer.

La dose de cuivre métal préconisée est de 400g/ha.

Pour les jeunes vignes < 3 ans, le feuillage reste sensible, portez une attention particulière à leur protection.

Préconisations de produits non classés CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

MATIÈRE ACTIVE, mode d'action Spécialités commerciales (dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger, DAR)	
Stratégie contact Voir ci-contre	Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse CUIVRE, contact Bordo 20 micro (20 kg/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement, 21 jours) Bouillie RSR Disperss (3,75 kg/ha, 24 heures, corrosif, dangereux pour l'environnement, 14 jours)

Les produits de biocontrôle sont mentionnés en gras et en vert



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.



RETROUVER NOTRE FICHE « [TECH' VITI MILDIU](#) »

OÏDIUM

Observations

Cette semaine, les symptômes d'oïdium semblent se stabiliser. La véraison approche et la sensibilité des grappes commence à diminuer significativement.

Sur les parcelles effeuillées, l'exposition au soleil des symptômes a été bénéfique et les tâches ont tendance à sécher et noircir.

Stratégie de protection

Lorsque vous faites le tour de vos parcelles, regardez bien le dessous des grappes pour valider l'absence de symptôme.

Notre avis

Pour les **parcelles avec symptômes**, il est possible de renouveler la protection des vignes avec symptômes avec l'association soufre + Armicarb ou Vitisan. **Sur les parcelles de blanc, limitez les doses de soufre pour éviter les goûts de réduits potentiels dans les vins.**

Sur les **parcelles sans symptômes**, il est possible d'arrêter la protection.



Symptômes d'oïdium asséchés sur grappes

Préconisations de produits non classés CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

MATIÈRE ACTIVE, MODE D'ACTION - Spécialités commerciales
(dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger, DAR)



Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse

Pour les parcelles avec symptômes

3 kg/ha d'**Armicarb** (5 kg/ha, 6 heures, **1 jour**) ou 3 kg/ha de **Vitisan** (6 kg/ha; 6 heures, **1 jour**)
avec 3 kg/ha de **soufre mouillable**

SOUFRE MOUILLABLE, contact

Microthiol spécial disperss (12,5 kg/ha, 6 heures, **3 jours**), **Kumuluf DF** (12,5 kg/ha, 6 heures, **21 jours**)

Héliosoufre S (7,5 L/ha, 24 heures, corrosif, **5 jours**)



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

Les produits de biocontrôle sont mentionnés en vert.



RETROUVER NOTRE FICHE « [TECH VITI OÏDIUM](#) »

VERS DE GRAPPES

Observations sur notre réseau de parcelles

Pas de nouvelles perforations observées

Stratégie de protection

La pression des vers de grappe a été très faible en première comme en deuxième génération et n'a pas justifié de protection.

Notre avis

Les grappes sont fermées, l'application d'un insecticide est inutile d'autant plus qu'elle est inefficace après ce stade.

➔ [FICHE « TECH' VITI VERS DE GRAPPE »](#)

CICADELLES VERTES

Observations sur notre réseau de parcelles

Peu de larves ont été observées sous les feuilles, les grillures dues à leurs morsures ne sont pas encore visibles.

Stratégie de protection

La pression des cicadelles vertes s'évalue en été en suivant l'apparition des grillures et le nombre de larves pour 100 feuilles dans les parcelles à historique.

Notre avis

La protection ne concerne que les parcelles à historique sensible, où des déficits de maturité ont été provoqués par les grillures, ce qui représente un nombre très réduit de parcelles dans notre vignoble.

Les applications d'argile ont montré leur efficacité, elles sont utilisables en bio et en raisonné. L'argile limite les pontes et la prise alimentaire des larves.

C'est actuellement le bon moment pour appliquer l'argile, il faut en appliquer suffisamment pour blanchir le feuillage :

- ✓ 15 à 20 kg/ha d'argile pour la première application
- ✓ ensuite 10 kg/ha suffisent. Le volume de bouillie optimal pour une bonne mise en oeuvre est de 150 à 200 L/ha.

➔ [FICHE « TECH' VITI CICADELLES VERTES »](#)



Grillures de cicadelles vertes sur cépages rouges. Photo 2022

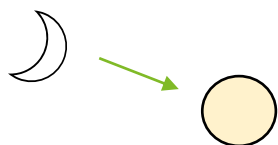


Larves de cicadelles vertes. Photo 2023.

BIODYNAMIE ET EXTRAITS VÉGÉTAUX









Calendrier lunaire et planétaire

La Lune est descendante jusqu'au dimanche 30 juillet. Elle est croissante jusqu'au mardi 1^{er} Août, date de la pleine lune.



À noter :

- Apogée lunaire jeudi 20 juillet à 9h.
- Nœud lunaire descendant mardi 25 juillet, une période défavorable à toute action à la vigne est recensée ce même jour de 11h à 23h.

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
							

Sources : Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.

Préparations biodynamiques utiles jusqu'à l'automne

En plus de votre protection classique, nous vous proposons un récapitulatif des plantes et des préparations que vous pouvez utiliser jusqu'aux vendanges.

En complément de la protection fongicide classique de l'exploitation, l'application d'une décoction de bourdaine (*Ramnus frangula* ; SNUB*) reste d'actualité. Elle permettrait de stimuler les défenses naturelles de la vigne, d'assécher les tâches et de limiter le développement des mycéliums, voir [bulletin InfoVitiARIANE N° 14](#).

Vous pouvez aussi utiliser une décoction de prêle (*Equisetum arvense* ; substance de base), qui contient de la silice. Elle aurait un intérêt dans la régulation du mildiou, en particulier sur des parcelles où l'eau stagne (parcelles peu drainantes, peu ventilées) et lors des temps d'humectation prolongés du végétal. Veillez toutefois à ne pas trop utiliser cette dernière afin d'éviter un assèchement du végétal.

En cas de chaleurs prolongées, une tisane d'achillée millefeuille et d'ortie constitue un

cocktail rafraichissant (régulation des excès de chaleur). De plus, d'après la bibliographie, l'achillée millefeuille (*Achillea millefolium L.* ; SNUB) et l'ortie (*Urtica dioïca* ; substance de base) possèdent toutes deux des propriétés régulatrices intéressantes pour amener les raisins à maturité. Attention à ne pas utiliser l'ortie en purin (riche en azote), il favoriserait les maladies cryptogamiques.

La pulvérisation de 501 peut contribuer au processus de maturation des raisins, à accroître le taux de protéines et augmenter la qualité et la résistance à la pourriture grise (Masson, 2012). Vous pouvez pulvériser de 3 semaines à 8 jours avant la récolte.

Après les vendanges, afin de diminuer le potentiel de conservation des œufs de mildiou, vous pouvez appliquer une décoction de prêle sur le feuillage et au sol avant la chute des feuilles ou uniquement au sol après la chute des feuilles.

*SNUB : substance naturelle à usage biostimulant.



RETROUVEZ TOUS NOS BULLETINS ET FICHES TECHNIQUES SUR LE SITE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE.

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

Notre équipe

Guillaume Gastaldi Responsable du pôle viticulture	06.24.89.02.70	guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr
Brigitte Grolleau Assistante de l'équipe viticulture	02.49.18.78.14	brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr
Thomas Chassaing Viticulture et climat	06.71.57.80.35	thomas.chassaing@pl.chambagri.fr
Elsa Denerf Viticulture et environnement	06.65.66.18.20	elsa.denerf@pl.chambagri.fr
Camille Domec-Moulié Viticulture et environnement	06.23.40.55.91	camille.domec-moulie@pl.chambagri.fr
Perrine Dubois Viticulture et sol	06.83.89.85.39	perrine.dubois@pl.chambagri.fr
Marie Esmiller Viticulture et œnologie	06.26.72.69.18	marie.esmiller@pl.chambagri.fr
Cécile Moulis Viticulture et environnement	06.28.91.71.25	cecile.moulis@pl.chambagri.fr

Nos partenaires



Informations réglementaires

Base d'observations : parcelles situées en Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et utilisation des observations du [Bulletin de santé du végétal](#) consultable gratuitement.

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par la Chambre d'agriculture France. Adresse : BP 70510, 9 Rue André Brouard, 49105 Angers.

Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est

assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur [le site de l'ANSES](#).

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle sur [le site Ecophytoic](#).

Attention : Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent